

Grand Quevilly, le 20/05/2026

## INSCRIPTIONS SAISON 2026-2027

### 1) LES ACTIVITES :

Toutes les activités de 2025/2026 sont à nouveau proposées.

**NOUVEAUTES : création d'un cours supplémentaire de Pilates** animé par LAURE le lundi de 10h30 à 11h30 au gymnase Tabarly. Le cours de CLAIRE du lundi matin est décalé au lundi après-midi .

IL y a donc cette année 4 cours de Pilates (voir fiche d'inscription).

**Création de deux groupes pour la rando : un groupe à allure dynamique** placé sous la responsabilité de Luc, de 9h à 12h et **un goupe de rando détente** animé par Michèle de 9h30 à 12h.

### 2) LES TARIFS :

Conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale du 27/11/2025, les tarifs pour 2026/2027 sont inchangés :

L'adhésion à l'ASDS est fixée à 12 € pour les habitants de GRAND QUEVILLY et à 15€ pour les résidents extérieurs.

Tarifs des activités : 65€ pour chaque activité et 10€ pour la rando et le cyclo.

Les réductions sont de 15€ pour la 2<sup>ème</sup> activité à 65€ puis 20 € pour la 3<sup>ème</sup> sauf pour la rando et le cyclo.

Le paiement peut être effectué en 3 chèques libellés à l'ordre de l'ASDS **signés et donnés le jour de l'inscription**. Ils seront mis à l'encaissement les 20 septembre, 20 octobre et 20 novembre.

Les tarifs sont valables pour l'année (pas d'activité pendant les vacances scolaires).

### 3) DISPOSITIF QUEVILLY LOISIRS :

Une réduction de 10€ est accordée par la ville aux habitants de GRAND QUEVILLY à condition :

-d'en faire la demande (fiche jointe)

-de fournir obligatoirement une photocopie d'un justificatif de domicile même si vous en avez communiqué un en 2026.

### 4) CERTIFICAT MEDICAL :

Il est obligatoire et valable 3 ans. Merci de consulter auprès des référents, la liste établie par l'ASDS pour vérifier votre situation. A défaut, l'attestation sur l'honneur mentionnée sur la fiche d'inscription sera exigée.

Chaque adhérent est invité à communiquer le numéro de téléphone d'une personne de confiance à contacter en cas d'urgence.

### 5) LES INSCRIPTIONS :